



Dossier d'organisation

31 ème descente de la Boutonne
organisée par le C.P.S.A

dimanche 3 avril 2022
de 9h00 à 12h30



Tarif 8€ pour les licenciés
10€ assurance incluse pour les non licenciés (certificat médical obligatoire)

2 parcours un de 2,3 km, l'autre de 3 km
Les inscriptions sont à faire par mail
ou sur e-nap

Clôture des inscriptions mercredi 30 Mars 2022

Pour tous renseignements :
17cpsa@gmail.com

ou

sur notre page facebook : [plongée Saint Jean d'Angély](#)



ville de
**Saint Jean
d'Angély**

Rendez-vous au plan d'eau de Saint Jean d'Angély
juste devant le club de Kayak





31^{ème} Descente de la Boutonne

**Le club de Plongée subaquatique angérien est heureux de
Vous accueillir pour sa traditionnelle descente de la
Boutonne :**

Le Dimanche 3 Avril 2021 à partir de 9 heures

Catégories concernées Femmes Hommes

M1 35-44 ans/M2 45-54ans/M3 55-64 ans/M4 65-74ans/M5 75-84 ans

Cadets nés de 2007 à 2008

Juniors nés de 2005 à 2006

Seniors nés de 1988 à 2004

Descriptif de l'épreuve :

La compétition se déroulera le dimanche 03 avril 2022, sur La Boutonne, un parcours en milieu naturel de nage avec palmes avec ou sans appui et ouverte également aux non licenciés FFESSM.

Deux distances sont proposées : 2,3 km ou 3 km.

Reconnue compétition régionale, un classement « bialme » (uniquement bialme caoutchouc) et « surface » (bialme fibre et monopalme) est élaboré.

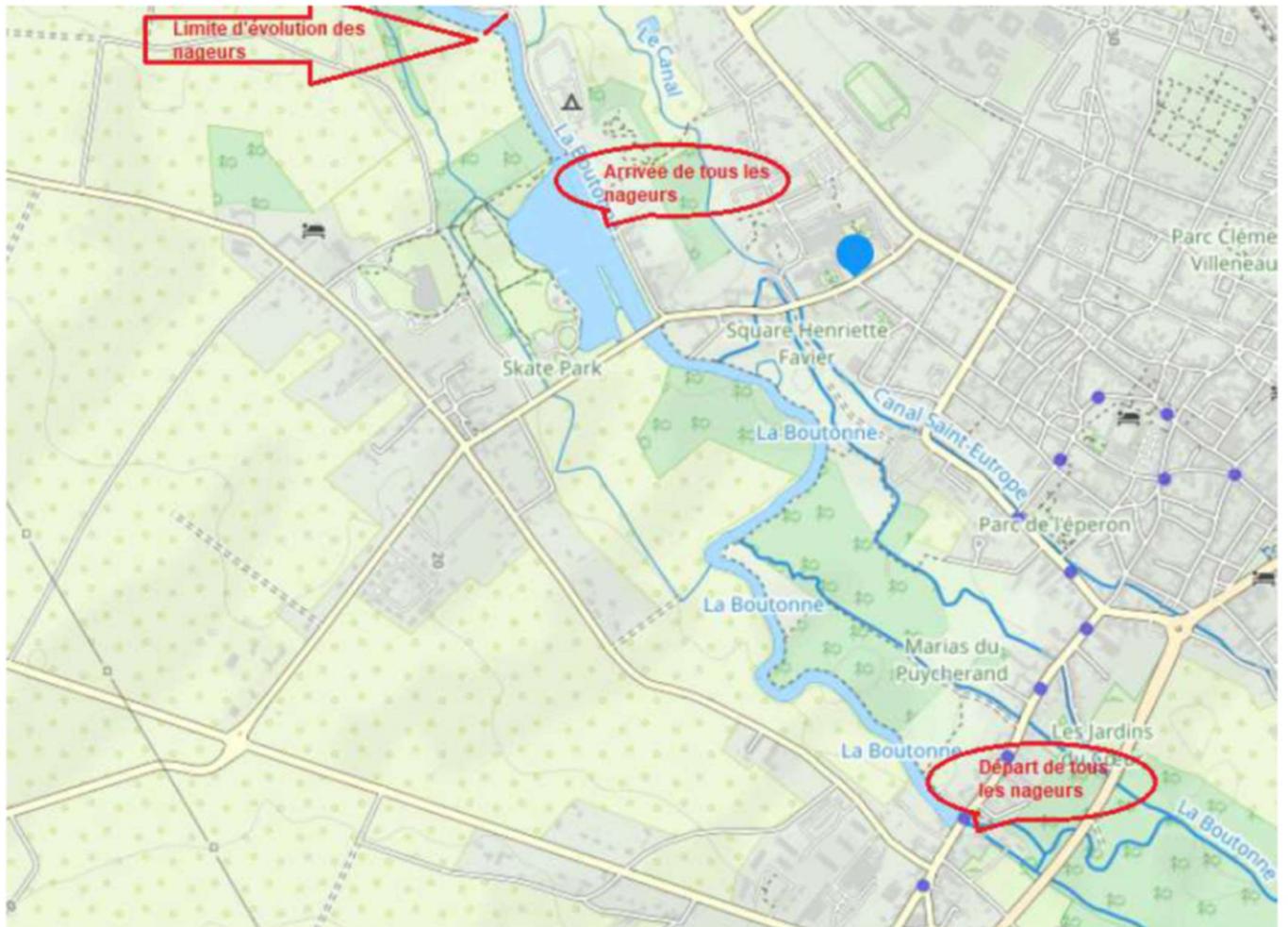
Un classement « appui » (hydrospeed,... choix des palmes libres) complète cette rencontre.

En fonction du nombre de participants, plusieurs départs par vagues seront organisés à quelques minutes d'intervalle. Le 1^{er} départ est prévu à 10h30 .

Des navettes achemineront les participants au départ qui aura lieu au PONT SAINT JACQUES à SAINT JEAN D'ANGÉLY.

De là vous partirez pour une descente de la Boutonne qui selon votre inscription vous entraînera sur un parcours d'environ 2.3km ou 3km. Le départ et l'arrivée sont communs aux 2 distances.

Plan du parcours :



Les nageurs souhaitant parcourir les 2.3km ne franchiront pas la passerelle en bois, ils contourneront la bouée de signalisation placée devant la passerelle et gagneront le cône d'arrivée matérialisé par des bouées et drapeaux

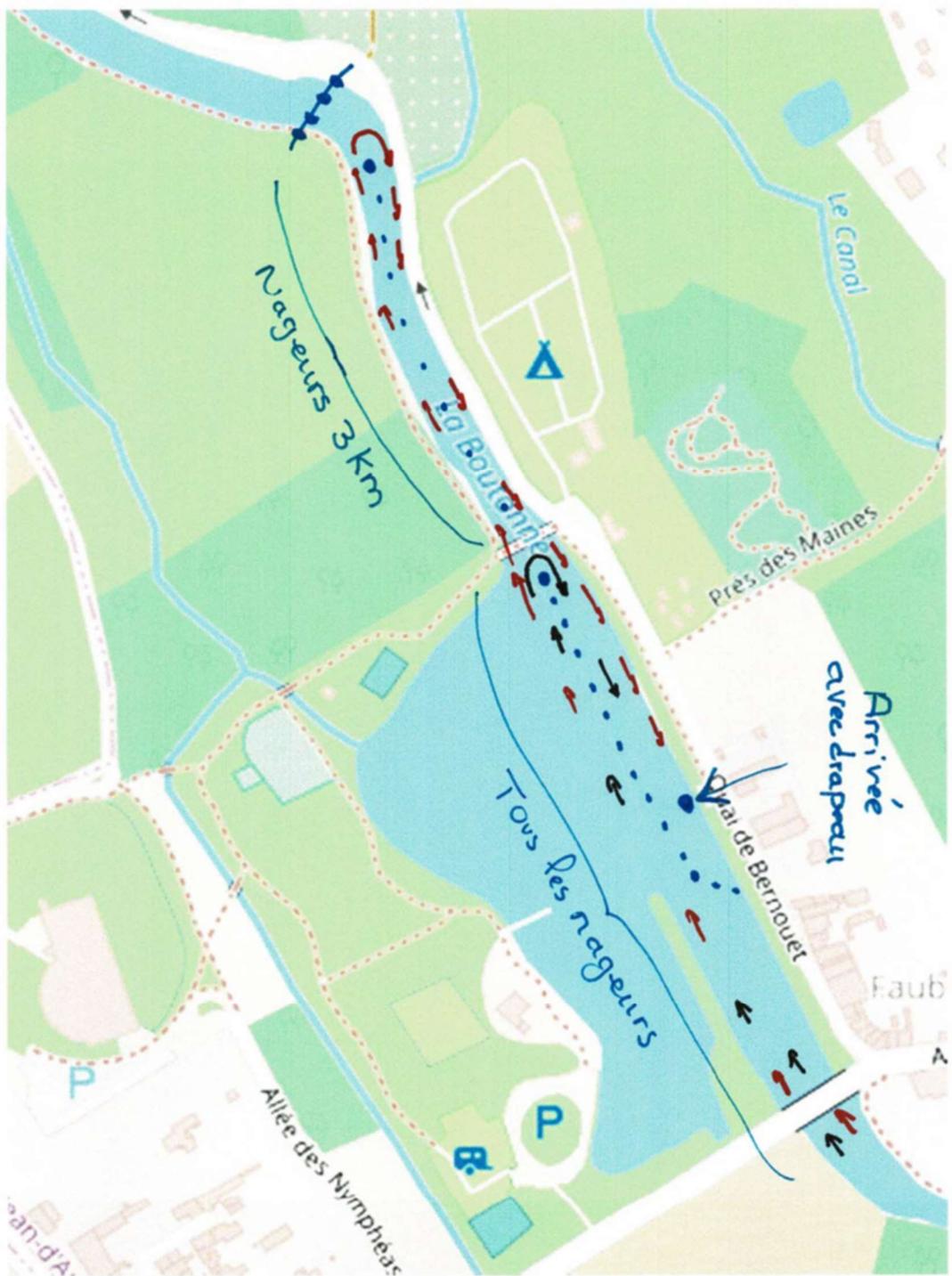
Les nageurs souhaitant parcourir les 3 km passeront sous la passerelle et évolueront jusqu'à la bouée de retournement et repartiront en direction du cône d'arrivée

A l'arrivée, devant le club de Canoë Kayak, des boissons chaudes et en-cas seront servis.

Plan du parcours sur la zone d'arrivée

- Bouées
- Bouées + drapeau
- Bouées + cordes

- Nageurs, parcours 3km
- Nageurs, parcours 2,3km, retournement - avant la passerelle en bois



Lieu de Rendez-vous :

Il est fixé au club de Canoë Kayak Angérien, 30 Quai de Bernouet, St Jean D'Angely . Des vestiaires sont à disposition pour se changer et prendre une douche chaude en fin d'épreuve.

Les parcours définitifs seront déterminés en fonction du niveau d'eau et du courant dans les jours précédant l'épreuve.

Sécurité :

Des embarcations assureront la sécurité, (au moins une « ouvreuse », et une « serre-file) complété de plusieurs canoës répartis sur l'ensemble du parcours. Présence également de cyclistes sur la berge pouvant porter assistance.

Les personnes à bord des embarcations et canoës, et ainsi que les « cyclistes », ont sur eux un moyen de communication (téléphone, radio,...) permettant de prévenir un référent (à terre) de l'organisation s'occupant d'une éventuelle prise en charge. Le médecin de l'épreuve assurera une permanence à proximité de l'arrivée.

Les participants se doivent aide et assistance si nécessaire.

Tout nageur devra être équipé d'une protection thermique adaptée cagoule obligatoire.

Un nageur qui décide d'abandonner doit se signaler auprès de l'organisation ou auprès d'un bateau de sécurité qui adaptera la procédure de sortie de l'eau. Le bateau de sécurité, et le nageur informeront sans délai un officiel.

Tout participant et spectateur ont l'obligation de présenter le pass vaccinal. Les spectateurs devront respecter les gestes barrières et conserver une distance sanitaire lors de la manifestation.

Modalités d'inscription :

Les licenciés FFESSM : sur présentation de la licence 2022, et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Nage avec Palmes. Le montant de la participation est de 8 €

Les non licenciés FFESSM : devront présenter un certificat médical datant de moins de un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la Nage avec Palmes en compétition. Le montant de la participation est de 10 € (assurance incluse)

Si le nageur est mineur, il fournira son autorisation parentale pour la participation à la compétition.

*Les inscriptions se feront sur e-nap, Facebook : Plongee Saint Jean d'angely,
ou par mail : 17cpsa@gmail.com*

La clôture des inscriptions est fixée au 27 Mars 2022.

Timing prévisionnel :

9 heures : Accueil des participants et vérification des inscriptions.

09h45 : Briefing puis départ des navettes.

10h30 : 1^{er} départ

12 heures : remise des récompenses.

Convivialité :

Possibilité de pique-niquer sur place et mise à disposition de barbecues

AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPATION A LA COMPETITION

Je soussigné(e)

*Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :
Nom Prénom Né(e)*

*Autorise sa participation à la Descente de La Boutonne qui se déroulera à
Saint Jean d'Angély le 3 Avril 2022*

Attestation établie le

à

Signature du représentant légal :



Bulletin d'inscription

31^{ème} Descente de la Boutonne

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Email :

Date du certificat médical :

Licencié FFESSM: *oui* *non*

Si oui, numéro de licence :

Joindre un certificat médical **datant de moins de un an** établissant l'**absence de contre-indication à la pratique de la Nage avec Palmes en compétition**